

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00803

Numéro SIREN : 533 845 517

Nom ou dénomination : 2B YACHTING

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt 5785

AD/JR

**2B YACHTING**  
**Société par Actions Simplifiée à associé unique**  
**Au capital de 24.000 Euros**  
**Siège social : Bassin de Plaisance**  
**14150 OUISTREHAM**  
**RCS CAEN 533.845.517**  
**\*\*\*\***

**PROCES VERBAL DES DECISIONS**  
**DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 16 MAI 2023**

Le 16 mai 2023 à 16h30,

La Société MGN, Société à responsabilité limitée au capital de 80.000 €, ayant son siège social à EMIEVILLE (14), 3 rue des Chevreuils, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 878.873.215, a pris les décisions suivantes relatives à :

- Démission de la société MGN de son mandat de Directeur Général,
- Nomination de la Société MGN en qualité de Président en remplacement de la SOCIETE PROFESSIONNELLE DE MAINTENANCE, Président démissionnaire,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

La Société SOCIETE PROFESSIONNELLE DE MAINTENANCE, représentée par Monsieur Thierry BOURGEOIS, assiste à la réunion.

Monsieur Joël PATRICE, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

**PREMIERE DECISION – DEMISSION DE LA SOCIETE MGN DE SON MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL**

L'Associée Unique prend acte de la démission de la Société MGN, représentée par son gérant, Monsieur Nicolas LEBRUN, de son mandat de Directeur Général, à effet de ce jour, sans indemnité de part ni d'autre.

Cette décision est adoptée.

**DEUXIEME DECISION – NOMINATION DE LA SOCIETE MGN EN QUALITE DE PRESIDENT EN REMPLACEMENT DE LA SOCIETE PROFESSIONNELLE DE MAINTENANCE, DEMISSIONNAIRE**

L'Associée Unique prend acte de la démission de la Société SOCIETE PROFESSIONNELLE DE MAINTENANCE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 Euros, ayant son siège à OUISTREHAM (14), Bassin de Plaisance, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 382.063.006, de son mandat de Présidente, à effet de ce jour, sans indemnité.

L'Associée Unique décide de nommer en remplacement, la Société MGN, Société à responsabilité limitée au capital de 80.000 €, ayant son siège social à EMIEVILLE (14), 3 rue des Chevreuils, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 878.873.215 représentée par Monsieur Nicolas LEBRUN à effet de ce jour et pour une durée illimitée.

La Société MGN, représentée par Monsieur Nicolas LEBRUN déclare accepter ce mandat et atteste qu'il n'existe aucune incompatibilité ni interdiction à l'exercice des fonctions à lui conférer.

Cette décision est adoptée.

### **TROISIEME DECISION- POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée.

### **CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

**La Société MGN**  
**Représentée par Monsieur Nicolas LEBRUN**  
**Associée Unique**  
*« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »*

**La SOCIETE PROFESSIONNELLE DE MAINTENANCE**  
**Représentée par Monsieur Thierry BOURGEOIS**